

LA FORGE EN HAMERISAR (VIRTON)

1. Le terrain

Le témoignage de Bernard Overal, enseignant au CDPA d'Etbe, m'a appris l'existence d'un ferrier de bas fourneau dans la forêt gaumaise, sur les rives du ruisseau d'Hambressart (Croix-Rouge). Le site ne figure pas dans ma récente étude sur "La sidérurgie gaumaise" (Thonne, 2005). J'avais pourtant prospecté les berges du ruisseau d'Hambressart, qui longent une minière de fer, mais uniquement rive gauche, c'est-à-dire côté minière. Or, ce nouveau site apparaît rive droite. Grâce à la description de Bernard Overal, j'ai pu retrouver l'endroit, qui correspond à une des extrémités de la à l'est du ruisseau et qui le côtoie sur une ferrier apparaît donc centré sur la minière, à l'ouest du ruisseau, à quatre cents mètres en amont d'un ponceau. Ce minière de fer qui se tient distance d'un kilomètre. Le à quatre cents mètres de son extrémité sud et six cents mètres de celle du nord. Le terrain présente pas moins de huit tertres proches les uns des autres, renfermant des scories de bas fourneau, c'est-à-dire des déchets de production de la sidérurgie ancienne. Les plus grands de ces déchets visibles à même le sol mesurent une bonne vingtaine de centimètres de long. La hauteur des tertres atteint environ un mètre. En plan, ils affectent la forme d'un ovale, d'un cercle et plus rarement d'un triangle. Le ruisseau n'est éloigné d'eux que d'un à vingt mètres. Il est large de quatre mètres et partout guéable car peu profond. L'ensemble occupe un espace de cinquante mètres le long du ruisseau et de trente mètres de largeur. Le choix de l'endroit, outre qu'il occupe une place plus ou moins centrale par rapport à la minière de fer, tient au relief du terrain: c'est la seule rive ouest du ruisseau d'Hambressart en pente très douce, donc facilement accessible. Les tertres mesurent entre quatre mètres sur quatre pour le plus petit et dix-huit sur onze pour le plus grand. Ce dernier ne présente pas de scories en surface sur sa moitié nord. Par contre, on en trouve répandues sur le sol dans l'espace qui sépare ce tertre du ruisseau. L'ultime tertre vers le nord, au bord du ruisseau, apparaît éventré. J'ai procédé à deux sondages superficiels dans l'espace séparant les tertres, donc normalement vide de scories. Le sondage S1 (proche du ruisseau) révèle d'abord une couche d'humus puis, à moins de dix centimètres de profondeur, un lit relativement dense de scories petites et moyennes; à plus de vingt centimètres apparaît le sable pur. Le sondage S2 (plus à l'intérieur des terres) découvre lui aussi un lit de scories, mais moins dense que le précédent, sous l'humus; vers dix centimètres y apparaît une scorie mesurant vingt centimètres par vingt-cinq; plus bas vient le sable. La conclusion de ces sondages ainsi que de l'une ou l'autre observation de surface est claire: la couche de scories s'étend sur l'ensemble du terrain prospecté. Il n'y a donc existé qu'un seul ferrier de bas fourneau. Il recouvrait les huit tertres subsistants ainsi que les espaces intermédiaires occupant ainsi une surface de cinquante mètres sur trente. Sa configuration présente résulte d'un pillage du site. Il était courant de récupérer les déchets de la sidérurgie directe dans les siècles qui ont suivi son arrêt et son remplacement par la sidérurgie indirecte. En effet, les scories de bas fourneau contiennent une proportion intéressante de fer que les hauts fourneaux (au bois ou au coke) sont à même d'extraire du déchet. Le ferrier d'Hambressart a donc été exploité comme source de matière première. Il n'en demeure que les fondements, là où la scorie est mélangée à de la terre noire, ce qui nécessiterait, si on voulait la récupérer aussi, de la trier et de la laver. On s'est contenté d'emporter la partie du ferrier la plus volumineuse et immédiatement utilisable. Le terrain recèle encore quelques enseignements sur l'activité sidérurgique. On trouve parmi les scories de nombreux échantillons de minerai de fer. C'est du minerai de fer tendre tout à fait pareil à celui qui se trouve sur l'autre berge du ruisseau, à quelques mètres de là. Cela confirme, s'il en était besoin, que la matière première provient de la minière d'Hambressart. Parmi ces minerais, quelques-uns se présentent rougis. Il s'agit soit d'un minerai employé au bas fourneau mais, par un défaut de fonctionnement, qui n'a pas "fondu" et que l'on n'a pas réutilisé; ou bien d'un minerai préalablement grillé pour en extraire l'eau avant de l'enfourner dans le bas fourneau. J'ai également mis la main sur ce qui m'apparaît comme un morceau de calcaire brûlé. Il pourrait s'agir de castine, un fondant calcaire que le sidérurgiste ajoute au minerai pour corriger le fort taux de silice de celui-ci; auquel cas, ce serait la plus ancienne mention d'usage de la castine dans la sidérurgie gaumaise et la première touchant la sidérurgie directe. 2. Ultime enseignement du terrain, la présence, entre le ferrier et le ruisseau, tout le long de la berge ouest, de trois anses de sept à vingtquatre mètres de long et cinq à neuf mètres de largeur. En dénivellation par rapport à la terre ferme, ces endroits apparaissent actuellement remplis d'une

terre noire et boueuse, dont la hauteur dépasse à peine celle du ruisseau. Peut-être est-ce là la trace d'anciens lavoirs à minerai.

2. Les textes

L'implantation sidérurgique d'Hambressart apparaît dans un unique document. Il s'agit du compte de la gruerie de Virton pour la décennie 1380, conservé aux AGR à Bruxelles sous la cote CC 13381. En 1383 (folio 8), il est fait mention de "la forge en Hamerisar". Hamerisar est une forme ancienne d'Hambressart. Le terme désigne un bois domanial de la gruerie de Virton situé à l'extrême nord du territoire, sur la rive ouest du ruisseau éponyme, entre les bois d'Ardenne et de Lahage, le Haut Bois et les aisances de Sainte-Marie (Isabelle Parmentier et Claude de Moreau de Gerbehay, "Le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géographie historique", fascicule IX, Le quartier de Virton, UCL, Louvain-la-Neuve, 2000, pp 53-54). Il correspond donc à l'endroit où le ferrier a été découvert. Reste à savoir si cette référence historique vise ce site ou bien un autre implanté ailleurs dans l'enceinte de ce bois. Dans mon étude précitée ("La sidérurgie gaumaise", p 53), je signale deux faibles dépôts de scories à l'ouest d'Hambressart que je baptise H1 et H2. Si l'on se reporte aux limites du bois sous l'Ancien Régime, on constate que H2 se trouve en fait dans le Bois de Lahage, à deux cents mètres de celui d'Hambressart. Quant à H1, une réétude des déchets découverts à cet endroit conclut plutôt à des scories modernes de type Thomas, déposées au XIXe ou XXe siècle sans doute pour encaisser un chemin, plutôt qu'à une trace de ferrier de bas fourneau. Il ne reste donc plus à Hambressart que le ferrier au bord du ruisseau décrit plus haut. On ne peut exclure la présence d'un bas fourneau ailleurs dans le bois, encore inconnu aujourd'hui. En général, ces installations nichent près des points d'eau. Or, les berges du ruisseau d'Hambressart, le seul à traverser le bois homonyme, ont désormais été inspectées sur toute leur longueur et n'ont rien révélé. Il y a donc tout lieu de penser que la citation historique de 1383 et le site près du ruisseau correspondent bien. 3> On serait ainsi en présence du ferrier d'un bas fourneau du XIVe siècle. Cette datation médiévale, on pourrait aussi l'appliquer à la minière de fer tendre d'Hambressart, située sur l'autre rive du ruisseau, et qui alimentait le bas fourneau. La taille impressionnante du ferrier (le plus grand en pays gaumais), si elle résulte de l'activité d'un seul bas fourneau, témoigne au moins d'un siècle d'activité continue. Ce volume répond en fait à l'importance de la minière correspondante. Tant que l'on pouvait extraire le minerai à proximité immédiate, il n'y avait pas de raison de déplacer le bas fourneau.

3. Géopolitique médiévale

Les comptes de la gruerie de Virton n'évoquent pas que le seul site d'Hambressart. La même année 1383 (folio 8) ainsi que l'année précédente 13w.l. (folio 7), il est question de la (ou les) forges(s) du Bois de la Sarte. En 1385 (folio 59) et 1389 (folio 78), le texte mentionne cette fois les forges de la gruerie de Virton, sans plus de détails; peut-être s'agit-il des sites déjà révélés de la Sarte et d'Hambressart, ou bien d'autres lieux. Une chose apparaît certaine: l'activité des bas fourneaux de la gruerie de Virton ne faiblit pas tout au long de la décennie 1380. Malheureusement, la comptabilité forestière fait défaut pendant les années qui précèdent et qui suivent cette époque. On ne peut donc appréhender la sidérurgie locale sur le durée. Que les bas fourneaux apparaissent dans la comptabilité conservée tout au long du document fait supposer qu'ils lui sont antérieurs (décennie 1370 au plus tard) et qu'ils lui ont survécu (décennie 1390). Le volume des ferriers découverts conforte cette intuition : un grand ferrier et une minière d'un kilomètre de long à Hambressart, quatre ferriers au Bois de la Sarte, soutenue. cette ampleur suppose une activité entre la Sarte et Hambressart, un troisième site important apparaît à Huombois. Aucun texte ne permet de le dater. Son bon état de conservation et sa situation géographique évoquent les ferriers voisins d'Hambressart et de la Sarte. Il y a de fortes chances qu'il soit lui aussi médiéval. Dans tous les cas, une analyse de charbons de bois ou d'éventuelles céramiques à trouver sur place permettrait de lever le doute sur l'âge des ferriers. ... y Huombois, Hambressart et la Sarte représentent en fait - dans l'état présent de la recherche - les principales concentrations de ferriers, et donc de bas fourneaux, en pays gaumais. Si l'on se replace dans la situation politique du XIVe siècle, qui correspond à la mention historique précitée, on constate que la plupart de ces ferriers se concentrent à la limite nord de la gruerie de Virton, au sein de la forêt domaniale. Hambressart, aujourd'hui commune de Tintigny, dépendait alors de Virton, et faisait limite avec la prévôté d'Etalle (au nord du ruisseau). Huombois, aujourd'hui commune d'Etalle, se trouvait dans la même situation. Quant à la Sarte, seul

bois resté virtonnais, il borde le ruisseau de Laclaireau qui sépare la prévôté de Virton de la terre commune de Saint-Léger. La position des bas fourneaux sur la frontière des prévôtés peut s'expliquer par la présence du ruisseau qui matérialise cette limite et qui exerce un pouvoir d'attraction sur l'activité sidérurgique (son eau permet de laver le minerai et de préparer le mortier de construction du bas fourneau). Ce qui s'explique moins, par contre, c'est la disposition quasi systématique des sites sur la rive virtonnaise; d'autant que les minières, dans le cas d'Hambressart et Huombois, se trouvent, elles, sur la berge stabuloise. Le statut politique des différents territoires diverge certes quelque peu, mais sans véritable conséquence. A l'époque de la mention historique d'Hambressart, en 1383, la prévôté de Virton appartient depuis une quarantaine d'années au comte de Luxembourg en tant que successeur du comte de Chiny; à ce titre, il doit hommage au comte de Bar. La prévôté d'Etalle est terre commune entre le comte de Luxembourg - dans les mêmes circonstances que ci-dessus - et le comte de Bar; toutefois ce dernier a provisoirement engagé sa part à Luxembourg. Enfin, Saint-Léger est également terre commune aux deux princes, mais Luxembourg n'y agit pas comme vassal de Bar. Dans tous les cas, les intérêts de Luxembourg et Bar se retrouvent et s'entrecroisent en sorte qu'on ne peut arguer d'un statut particulier de tel ou tel territoire qui expliquerait un développement économique différencié. 7" Un motif plausible à la concentration de bas fourneaux dans la gruerie de Virton plutôt que dans les prévôtés limitrophes pourrait se déduire du destin ultérieur de la sidérurgie virtonnaise. Dans la première moitié du XVe siècle et jusque tard dans le XVIe, au moins, celle-ci s'est distinguée par un dynamisme remarquable faisant suite à l'apparition du procédé direct dans la région ("La sidérurgie gaumaise", pp 99-101). Cet âge d'or tenait notamment à la présence dans et autour de Virton de sidérurgistes de qualité et d'une petite bourgeoisie industrielle. Ne peut-on concevoir que ces gens ne soient pas apparus ex-nihilo à la naissance du XVe siècle mais qu'ils descendent de ferrons déjà actifs au XIVe et peut-être avant, enracinant durablement dans la région virtonnaise une tradition métallurgique qui suppose un savoir-faire, des financements et des débouchés? Jean-Claude Delhez ,